



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

JOURNÉE MONDIALE DE LA PROTECTION CIVILE

### En mission pour la population

**La Journée mondiale de la protection civile est célébrée chaque 1<sup>er</sup> mars. C'est l'occasion de rappeler que la Protection civile vaudoise ne cesse de s'engager au profit de la population. Elle a en effet effectué plus de 42'000 jours de service en 2018.**

A l'occasion du 1<sup>er</sup> mars, Journée mondiale de la protection civile, qui marque l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Constitution de l'Organisation internationale de Protection civile, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) présente le bilan 2018 de la Protection civile vaudoise (PCi VD).

Cette journée a pour but d'attirer l'attention du public sur le rôle majeur tenu par cette institution dans la vie quotidienne des populations, ainsi que de les sensibiliser sur les mesures à adopter en cas de catastrophes naturelles.

Deux nouveaux règlements pour la Protection civile vaudoise

La réforme AGILE de 2014 a abouti à la réorganisation de la Protection civile vaudoise, et à la modification de la loi du 11 septembre 1995 d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile.

Afin de se conformer aux bases légales cantonales et fédérales ainsi qu'aux pratiques actuelles de la protection civile, les règlements découlant de cette loi, devenus désormais obsolètes, devaient être adaptés.

Le 5 décembre 2018, le Conseil d'Etat a donc adopté deux nouveaux règlements d'application: le règlement sur l'organisation et l'administration de la Protection civile vaudoise ainsi que le règlement sur les interventions et l'instruction de la Protection civile vaudoise.

Ces deux textes ont d'abord pour objectif de favoriser une compréhension commune et partagée de la protection civile entre régions et canton. Ils introduisent également

quelques changements de pratique, en particulier dans les mécanismes de financement.

## La Protection civile vaudoise en 2018

Pendant l'année écoulée, ce ne sont pas moins de 42'643 jours de service qui ont été accomplis dans le cadre d'interventions lors de situations d'urgence, d'engagements au profit de la collectivité publique pour des manifestations sportives ou culturelles, cours de répétition ou d'instruction.

La PCi VD a été engagée à 64 reprises, soit 2250 jours, lors de situations d'urgence (durant le déclenchement du plan « Grand froid » fin février, lors des intempéries du 11 juin, ou dans le cadre du plan canicule et de l'opération ALPA en juillet, mais aussi en appui de la Police cantonale vaudoise lors de la visite du Pape en terres vaudoises). Les organisations régionales de protection civile ont été particulièrement sollicitées pour des interventions en faveur de la collectivité à l'échelon régional, cantonal et national dans le cadre de grandes manifestations. L'ensemble de ces activités représente plus de 9000 jours de service auxquels il faut ajouter 24'270 jours effectués dans le cadre de cours de répétition.

La formation et le perfectionnement des astreints et cadres de la PCi VD, indispensables pour garantir l'exécution irréprochable des missions confiées, ont nécessité quelque 7118 jours de service.

Porté par un professionnalisme reconnu par ses partenaires sécuritaires, le SSCM met tout en œuvre afin que la PCi VD soit en mesure de faire face aux attentes des autorités, des partenaires de la chaîne sécuritaire et des citoyennes et citoyens. Il en va de la sécurité au sens large et du bien-être de la population vaudoise.

[www.protectioncivile-vd.ch](http://www.protectioncivile-vd.ch)

[Journée mondiale de la Protection civile: site de l'Organisation internationale de Protection civile](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 février 2019

DJES, Louis-Henri Delarageaz, chef de service désigné, Service de la sécurité civile et militaire et Etat-major cantonal de conduite (EMCC)